



Les Mesneux

Juillet 2011

Numéro 44

Evénements :

- Cérémonie du 14 juillet.
- Barbecue du 14 juillet.
- La marche de Jacky, le 4 septembre.

Au sommaire :

| | |
|----------------------------|----|
| Sécheresse | 2 |
| Le monument aux Morts | 2 |
| Dans le village | 3 |
| Dans le village et l'école | 4 |
| Conseil municipal | 5 |
| Conseil municipal, suite | 6 |
| Un habitant, une passion | 7 |
| Pour Madagascar | 8 |
| Centre de loisirs | 8 |
| Séjour Nature | 9 |
| La marche des élus | 9 |
| Information ASC | 9 |
| Site, annonce, événements | 10 |
| Etat civil | 10 |

Anny DESSOY

L'équipe municipale

Le mot du Maire.

La réforme des Collectivités Territoriales, prévue par la loi du 16 décembre 2010, arrive maintenant dans sa phase d'application.

Un des objectifs majeurs de cette réforme est l'achèvement et la rationalisation de la carte intercommunale sur l'ensemble du territoire national.

Monsieur le Préfet de la Marne a établi le schéma de Coopération Intercommunale pour notre département, qui doit être arrêté avant le 31 décembre prochain. Notre intercommunalité, la Communauté de Communes Champagne Vesle, qui compte actuellement 31 communes et représente 13998 habitants, voit son périmètre légèrement modifié. En effet, la commune de Champigny serait intégrée à la Communauté d'Agglomération de Reims et les communes de Bouleuse et de Courtagnon seraient rattachées à notre intercommunalité.

La réforme prévoit, également, un nouveau mode de répartition fiscale, dès cette année, qui va perturber la lecture de votre avis d'imposition locale.

En effet, la taxe d'habitation habituellement perçue par le département va l'être maintenant par la Commune pour une partie et par l'intercommunalité.

Vous serez donc surpris de constater, sur votre avis d'imposition Taxe d'habitation, une augmentation sensible du taux communal qui ne correspond pas à une hausse décidée par votre conseil municipal. Les taux fixés par la commune restent inchangés depuis de nombreuses années.*

Vos élus sont à votre disposition pour répondre à vos différentes interrogations sur ce volet réforme des Collectivités Territoriales.

L'été s'est installé dans notre région et notre commune est concernée par l'arrêté préfectoral relatif aux restrictions des usages d'eau, qui vient d'être signé par Monsieur le Préfet en date du 24 juin.

L'été marque également le retour des activités en extérieur et je vous rappelle que des règles existent en matière de nuisances sonores, bruits de particuliers mais également ceux émis par les animaux ou matériels dont ils ont la responsabilité : tondeuse, tronçonneuses, aboiements...; il est nécessaire de respecter ces règles afin de garder de bonnes relations avec son voisinage.

Bonnes vacances à toutes et tous aux Mesneux ou ailleurs.

Anny Dessoy

* Sur votre avis 2010 de la taxe d'habitation, le taux de la part communale est de 11,82%; sur l'avis que vous recevrez à l'automne, il sera de 16,40% ce qui correspond au calcul suivant :

$[11,82\% + 4,03993\% \text{ (part du département)}] \times 1,0340 \text{ (coefficient qui tient compte de l'intégration des frais d'assiette et de recouvrement)}$.

Le département de la Marne est à son tour touché par la sécheresse.

La situation de sécheresse que connaît actuellement la France n'épargne pas le département de la Marne. En effet, le déficit de pluviométrie et les températures anormalement élevées des 5 derniers mois ont provoqué une situation devenue critique au mois de juin.

Les épisodes pluvieux des derniers jours pourront au mieux stabiliser le niveau des nappes et des cours d'eau, mais aucune amélioration substantielle ne peut être attendue avant l'automne.

LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE

Le Département de la Marne est divisé en zones de gestion de la ressource en eau.

Ces zones sont appelées « bassins » et sont délimitées selon des critères géographiques et physiques.

Sur chaque bassin est réalisé un suivi des débits des cours d'eau ou des niveaux des nappes. Quand ceux-ci franchissent le seuil d'alerte, de crise ou de crise renforcée, un « arrêté sécheresse » est pris. Cet arrêté impose des restrictions d'usages de l'eau qui concernent les irrigants, mais aussi les collectivités, les particuliers et les industriels.

· Le seuil d'alerte

Il permet de prévenir les premiers déficits en eau dans la région et de commencer à limiter les prélèvements dans ces zones pré-identifiées.

· Le seuil de crise

Il représente le premier seuil critique qui permet d'assurer la satisfaction des usages prioritaires, dont l'approvisionnement en eau potable, ainsi que la préservation de la vie aquatique. De plus il permet d'anticiper une situation critique de sécheresse en limitant conséquemment les usages de l'eau afin de ne pas aboutir à une situation de sécheresse plus délicate.

· Le seuil de crise renforcée

C'est le seuil le plus critique : en dessous de celui-ci, la vie aquatique n'est plus préservée et le risque de pénurie d'eau pour les activités humaines est très élevé.

LES RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU

Un arrêté de restriction des usages de l'eau a été signé le 24 juin dernier par Monsieur le Préfet.

Il est notamment désormais interdit de :

Laver les voitures (hors installations professionnelles).

Arroser les pelouses (publiques et privées).

Arroser les potagers familiaux entre 11h et 18 h.

Remplir les piscines / alimenter en eau les fontaines publiques / remplir ou vidanger les plans d'eau.

Les agriculteurs ne sont pas épargnés.

Les quotas susceptibles d'être consommés par les agriculteurs irrigants sont réduits selon les cas de 10 à 30%.

Nous devons tous veiller à économiser l'eau en évitant les usages non strictement utiles ainsi que l'irrigation ou l'arrosage des jardins et espaces verts durant la journée.

JPG,

d'après les textes de la Préfecture

Le monument aux morts.



Le monument aux Morts a fait peau neuve après environ 90 ans d'existence.

Une entreprise est venue sabler le monument ainsi que les piliers de l'entrée du cimetière. Gilles, avec patience, a repeint les lettres des noms des personnes disparues, mortes pour la France.

Les événements dans la commune.

Cérémonie du 8 mai.

Environ 60 personnes se sont retrouvées autour d'Anny Desso, devant le monument aux morts afin d'écouter le message transmis par le ministre Gérard Longuet. Après l'appel aux morts et une minute de silence, les enfants du village ont déposé une gerbe au pied du monument.

Un vin d'honneur a suivi cette cérémonie, les participants ont partagé le verre de l'amitié, instant de rencontre et d'échanges entre villageois.

JPG



Fête patronale.



Chapeauté par le Comité des Fêtes, la fête patronale a traditionnellement rassemblé, le 3^{ème} week-end de mai, les manèges pour petits et grands, le chamboule-tout, la pêche aux canards, le stand de tir, la buvette, les friandises, le lâcher de ballons; toutes ces activités, ainsi que, cette année, la participation appréciée des " Champerettes ", ont agrémenté le dimanche après midi malgré le temps incertain.

C'est dans une ambiance festive que lundi en fin de journée, les jeux des enfants, la tombola et " l'apéro de Micheline " ont mis fin à ces trois jours de fêtes.

BT



Méchoui de l'ASC.

Un peu de vent, mais un grand soleil cette année pour notre méchoui. Les tendres agneaux de l'indispensable Maître Michel ont régalé les 60 convives bien installés à l'ombre du bel érable de la Croisette, dans une ambiance très conviviale.

GL



La fête de l'école.

Vivent les vacances !

C'est dans l'euphorie de fin d'année scolaire que les élèves de SACY, ECUEIL et LES MESNEUX ont accueilli leurs familles et leurs amis. Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour présenter un spectacle composé de chants, de chorégraphies de la danse country, de manipulation de cerceaux et d'expression libre mais organisée...etc.

Malgré une météo plus que capricieuse, tous les stands ont remporté un grand succès. Ce fut un moment très convivial durant lequel les adultes semblaient retrouver un peu de leur enfance.

CM



La fête de la musique.



La fête de la musique fut un grand succès aux Mesneux, cette année.

Elle a rassemblé sur la place du village une centaine de personnes (petits et grands) autour de 2 groupes : « Paulo et les 15 Barons » (Jean Damay un des musiciens, habite Les Mesneux) et « Flash Daddy'n co », jeunes du lycée Roosevelt.

Les plus anciens d'entre nous ont apprécié les reprises des Sixties et aussi quelques musiques actuelles. Quant aux plus jeunes, le groupe Flash Daddy'n co les a enchanté avec son ambiance rock.

Si la soirée fut réussie c'est grâce à l'initiative de Sybille qui s'est démenée pour que nous ayons « notre » fête de la musique.

VM

Les enfants du CE1-CE2 récompensés.

Pour le premier Rallye d'Histoire des Arts de la Marne organisé par l'Inspection Académique, les élèves de la classe de CE1-CE2 de Mme Clément se sont vus récompensés pour leur 2^{ème} place dans la catégorie CE2 le vendredi 13 mai 2011 à l'école des Mesneux.

Au cours des trois étapes de ce Rallye, les élèves ont travaillé autour de diverses œuvres connues et moins connues : la Vénus de Milo, les Ménines de Vélasquez, Dhôtel nuancé d'orange de Dubuffet, une sculpture de Nicolas de Leyde et des portraits réalisés par Félix Nadar. Ils ont réalisé des recherches sur Internet et des visites virtuelles des musées de la Marne sans oublier leur Vénus habillée en " Coco Chanel ".

La remise de prix a eu lieu en présence de M. Adnot, M. Gonet, inspecteurs de l'Education nationale de la Marne, Mme Dessoy, maire, présidente du Syndicat scolaire, et suppléante de Michel Caquot au conseil général de la Marne, Frédéric Massonot, maire de Villedommange.

Encore bravo pour ce travail à tous !

Céline Clément



La classe de mer.



Le 2 avril, 43 élèves de CE2, CM1 et CM2 du regroupement scolaire éclaté « Les 4 Vents », sont partis pour GUIDEL accompagnés de Mme GUENIN (ECUEIL) et de Mme SACRE (Les MESNEUX). Les esprits chagrins disent qu'il pleut toujours en Bretagne, pourtant nous y avons passé une semaine très ensoleillée.

Nous étions hébergés à KERGAHER. L'accueil y a été très chaleureux, presque familial. Les enfants ont pu découvrir la ville close de CONCARNEAU, la pêche à pied et les sorties dans la nature pour étudier la flore bretonne. La journée passée sur l'île de GROIX et la visite de la Cité TABARLY à LORIENT ont été les moments forts de ce séjour. Il paraît que la vérité sort de la bouche des enfants, alors je vous laisse sur les commentaires de certains d'entre eux. GAELLE : " C'était trop bien ", ANNA : " C'était super bien " et CLEMENT : " C'était très bien, on a appris plein de choses et on sentait bien l'odeur des vagues ". Un grand merci à nos enseignantes d'avoir fait ce beau cadeau à nos écoliers.

CM

SUITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2011

Délibération n° 954 Signature d'une convention avec l'Association GOUTATOU – Centre de loisirs :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association Familles Rurales ne souhaite plus organiser de Centre de Loisirs sans hébergement sur la commune suite à la non-conformité des locaux et des installations pour recevoir des enfants et au manque de personnel d'encadrement.

L'Association GOUTATOU dont le siège social est à Pargny lès Reims nous propose d'accepter les enfants de notre commune en période de centre de loisirs, les mercredis et durant les vacances scolaires, en établissant une Convention de partenariat entre les deux villages.

Une subvention sera versée annuellement par la Commune à l'Association GOUTATOU, subvention révisable chaque année en fonction du nombre d'enfants inscrits au Centre de Loisirs.

Le Conseil Municipal après en avoir discuté et délibéré, décide après un vote à l'unanimité :

- d'accepter la convention annexée à la présente délibération en ses termes
- d'autoriser Mme le Maire à signer cette convention avec la Présidente de l'Association GOUTATOU de Pargny lès Reims.
- décide de verser à l'Association une subvention de 1500 € au titre de l'année 2011.

Délibération N° 955 Signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal des 4 Vents :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 878 en date du 11 mai 2009, la Commune a transféré au Syndicat Intercommunal Scolaire des 4 vents, le fonctionnement de son Ecole Primaire. C'est donc lui qui assurera les dépenses afférentes aux deux classes.

Le chauffage de l'école faisant partie de l'installation générale avec les locaux de la Mairie et de la Salle Polyvalente, il convient d'établir entre la Commune de Les Mesneux et le SIS des 4 Vents, une convention afin de permettre au Syndicat de reverser à la Commune le montant de la facture d'électricité relative aux salles de classes. Un compteur spécifique a été installé dans ce but à l'école en Avril 2010.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide par un vote à l'unanimité :

- d'accepter la convention annexée à la présente délibération en ses termes,
- de relever chaque année le compteur installé à l'école et d'émettre un titre de recettes au Syndicat en fonction du prix du kwh figurant au relevé de situation annuel d'ERDF et les kwh relevés.
- d'autoriser Madame le Maire à signer cette Convention avec le Vice-Président du Syndicat Intercommunal Scolaire des 4 vents, M. Alain BROCHET.

Délibération N° 956 Travaux d'aménagement sécuritaire/Création d'un coffret forain :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire et notamment de la phase 3 qui consiste à l'aménagement de la place communale, les forains n'auront plus accès à la place pour l'organisation de la fête patronale pendant la durée des travaux et probablement après. Il est donc nécessaire de prévoir leur déplacement sur le terrain communal situé à l'angle de la Rue d'Entre Deux Villes et de la Rue des Bavolets.

L'Entreprise D.R.T.P. sous couvert du S.I.E.M. intervenant actuellement sur ce secteur dans la 2^{ème} phase du programme, le S.I.E.M. nous propose un devis pour l'installation d'un coffret forain à 6 départs qui s'élève à la somme de 4 930 € H.T.

Sur ce type d'opération, le SIEM finance la TVA et apporte une aide de 25 % du montant H.T des travaux. Il restera donc à la charge de la commune la somme de 3 697,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la proposition du SIEM, et charge Madame le Maire des formalités nécessaires au suivi de ce dossier.

Délibération N° 957 Construction d'un bâtiment communal/ Demande de subvention parlementaire :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'opération de construction d'un bâtiment communal, le Conseil Municipal a, par délibération n° 949 du 28 Mars 2011, retenu le cabinet Daniel PHILIZOT, Architecte à Port à Binson.

L'estimation prévisionnelle des travaux est d'un montant de 282 000,00 € H.T.

Après avoir étudié le plan de financement prévisionnel de ce projet, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention exceptionnelle auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, au titre de la réserve parlementaire.
- de charger Madame le Maire des formalités nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

Conseil municipal.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

Délibération n° 950 Bases d'Imposition 2011 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par un vote à l'unanimité, de ne pas augmenter pour l'année 2011, les taux d'imposition des taxes directes locales et d'approuver les taux notifiés par la Direction Générale des Finances Publiques sur l'Etat 1259, à savoir :

| | |
|---|---------|
| - Taxe d'habitation | 16,40 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties | 13,30 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 12,77 % |
| - Cotisation Foncière des Entreprises | 14,01 % |

Délibération n° 951 et 952 : Vote du Budget Primitif 2011, Commune et Budgets annexes (CCAS et Lotissement) :

1- Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal le Budget Primitif 2011.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2011, par un vote à bulletin secret de 14 voix Pour. Le Budget Primitif 2011 s'établit donc à la somme de :

- **1 152 286,88 €** en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- **1 450 805,64 €** en dépenses et recettes d'Investissement.

2- Madame le Maire a présenté au Conseil d'Administration le Budget Primitif 2011 du C.C.A.S.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil d'Administration a adopté le Budget Primitif 2011 du C.C.A.S, annexe à celui de la commune, par un vote de 5 voix Pour.

Le Budget Primitif 2011 du C.C.A.S. s'établit donc à la somme de :

- **1 699,57 €** en dépenses et recettes de Fonctionnement. Pas de Section d'Investissement.

3- Madame le Maire a ensuite présenté au Conseil Municipal le Budget Primitif 2011 du lotissement

« Les Vianneries ». Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal a adopté le Budget annexe du Lotissement « Les Vianneries » par un vote de 14 voix Pour.

Le Budget Primitif 2011 du lotissement s'établit donc à la somme de :

- **200 000,00 €** en dépenses et recettes de Fonctionnement. Pas de Section d'Investissement.

Questions Diverses :

- Madame le Maire exprime au Conseil Municipal son étonnement concernant l'article paru dans le Journal l'Union du 09/04/11. Reims Métropole y exprime son désir d'intégrer un certain nombre de communes afin d'assurer son développement et notre commune figure dans la liste des communes concernées. Mme le Maire n'a jamais eu aucun contact avec Reims Métropole sur ce dossier et déplore le procédé d'information. Un article sera consacré à ce sujet dans le prochain journal communal.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2011

Délibération n° 953 Construction d'un Bâtiment Communal/ Mission d'Aide à Maîtrise d'œuvre :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité de l'aménagement du patrimoine de la commune, la Société ASCISTE ingénierie a été retenue par délibération n° 914 en date du 06/09/2010.

Concernant les ateliers municipaux, la mission d'ASCISTE Ingénierie s'arrête au choix de la maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment.

La mission AMO en phase conception est une mission complémentaire que la société ASCISTE Ingénierie nous propose de prendre en charge pour un montant de 4 700,00 € H.T.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'accepter la mission AMO en phase conception proposé par ASCISTE Ingénierie afin d'assurer le pilotage et la coordination des différents intervenants pour un montant de 4 700,00 € H.T
- Charge Mme le Maire de la signature de l'avenant avec ASCISTE Ingénierie.

SUITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2011

Questions Diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la Réforme des Collectivités Territoriales M. le Préfet a établi le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, sur lequel nous devons émettre un avis. Notre intercommunalité, la C.C.C.V. qui comporte actuellement 31 communes et 13 998 habitants, voit son périmètre modifié. En effet, la Commune de Champigny serait intégrée à la communauté d'agglomération de Reims et les Communes de Bouleuse et Courtagnon seraient rattachées à notre intercommunalité. La Commune suivra l'avis de la C.C.C.V. sur ce projet.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il devra se réunir le 17 Juin prochain afin de procéder à l'élection des délégués chargés de participer aux élections sénatoriales du 25 Septembre 2011.
- M. GILLET informe le Conseil Municipal sur l'état d'avancement du plan publicitaire de la commune en cours de réalisation. Les commerçants, artisans, viticulteurs de la commune n'ont guère adhéré à ce projet.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 11 JUILLET 2011 A 20 H 30

Un habitant, une passion.

Rencontre avec Philippe Chenel

En cette fin de semaine, Philippe Chenel nous reçoit chez lui et nous fait partager sa passion.

Il restaure des avions et des véhicules de la seconde guerre mondiale. Nous l'avons interviewé pour vous.

Comment vous est venue cette passion ?

J'étais étudiant et je voulais traverser le Sahara avec un copain.

On a donc acheté en 1974 une jeep. Il fallait la préparer pour ce long périple et en bricolant dans la cour de mes parents on s'est rendu compte que c'était un véhicule datant de la guerre...il ne m'en fallait pas plus pour déclencher ma curiosité historique et mécanique. Ce fut ma première restauration et j'en suis très fier.

Et ce planeur qui trône dans votre séjour, d'où vient-il ?

Des amis avaient cet avion dans leur grenier en pièces détachées et très abîmé.

Je leur ai proposé de le restaurer et cela m'a pris 10 ans.

Il s'agit d'un planeur de 102 ans, dont la structure de bois est d'origine, inventé par Henri Fabre, un des plus anciens pionniers de l'aviation, le premier à avoir fait voler un hydravion.



Que collectionnez-vous d'autre ?

Je m'intéresse à tous les véhicules militaires de la seconde guerre mondiale : jeep, motos, camions et les uniformes aussi...

J'aime faire des recherches historiques à leur sujet et j'aime la mécanique, car je restaure entièrement carrosserie et moteur. Je dessine les pièces puis je les réalise.

Cela me permet d'avoir des contacts avec les collectionneurs car je trouve des pièces pour les véhicules en Angleterre ou au Canada.

Parfois les pièces sont à restaurer ou à copier car trop endommagées.

Un habitant, une passion, suite.

Quand pouvez-vous faire tout cela ?

Tous mes temps libres sont occupés. Je ne m'ennuie jamais.

Je suis instructeur dans une société d'aéronautique et je suis toujours dans le sujet !

Et comme disait Jean Yanne : « oui, il m'arrive de joindre l'outil à l'agréable ! » et cela le plus souvent possible.

Votre famille partage-t-elle votre passion ?

Oui, ma femme Véronique a cousu les toiles formant les ailes du planeur avec la machine à coudre familiale. Elle revêt les uniformes lors des rencontres, elle soutient mes projets mais souhaiterait pouvoir rentrer la voiture dans le garage en hiver...

Et mon fils, Etienne, étudiant en sciences, consacre une bonne partie de ses loisirs à bricoler avec moi...D'ailleurs, nous allons restaurer ensemble un avion de 1943 de la Royal Air Force et j'espère qu'il sera le premier pilote à l'essayer dans une dizaine d'années !!!

Que proposez-vous aux mesneusiens ce 14 juillet ?

Eh bien je vais exposer le planeur d'Henri Fabre, (pièce unique en France) pendant une journée à la salle des fêtes du village.

J'invite donc chacun et chacune à venir admirer ce chef d'œuvre. Je serai heureux de partager ma passion avec tous.

Philippe nous dit ne pas connaître l'ennui.

On le croit volontiers si l'on en juge par la multitude de ses projets !!!

Puisse sa passion continuer à le combler ! Et cette phrase de St Exupéry l'accompagner :

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité ».

AMC et CM



Pour Madagascar.

Monsieur et Madame Huet, 4 rue de Jouy aux Mesneux, acceptent de collecter des vêtements et des livres pour aider un village de Madagascar à se développer... De préférence des livres de classe jusqu'au niveau du collège et des petits livres pour enfants, le tout en bon état bien sûr.

Le centre de loisirs.

L'Association Familles Rurales n'organisera pas de Centre de loisirs cet été aux Mesneux, suite à la non-conformité des locaux et au manque de personnel.

Une convention a été signée par la Mairie avec le Centre de loisirs " Goutatou " de Pargny lès Reims.

Tél. 03.26.05.87.25 ou goutatou@voila.fr.

Ce centre est ouvert pendant les vacances scolaires de 8h00 à 18h00, en juillet et la dernière semaine d'août.

Centre de loisirs « GOUTATOU »

6, rue des Clos

51390 PARGNY LES REIMS

Séjour Nature à Commétreuil du 4 au 7 avril 2011.



C'est avec un grand plaisir que les élèves de la classe de CE1-CE2 de Mme CLEMENT se sont rendus en avril dernier au Domaine de Commétreuil pour un séjour Nature dans un environnement privilégié, proche de tous et pourtant peu connu.

Encadrés par les parents bénévoles (Mme Defontaine et M. Lasvergnas) et leur enseignantes, les élèves ont pu pratiquer diverses activités sous la houlette de leur animatrice nature Anne : pêche dans la mare, connaissance des arbres et de la faune du Domaine, recherche des petites bêtes du sol, sortie nocturne et divers autres jeux sur le thème de la forêt. La journée la plus éprouvante aura été la journée consacrée à la course d'orientation suivie en soirée de la traditionnelle " Boum ".

A vous d'aller découvrir ce domaine maintenant accessible au public.

Céline Clément



La marche des élus.



Muizon, jeudi 2 juin, 9h du matin, par beau temps, le départ de la 38^{ème} marche des élus est donné. Dans un esprit de convivialité, 1670 randonneurs voulant défendre leur commune se sont lancés sur les circuits de 6, 9 et 12 km.

Sur les 67 communes participantes, Les Mesneux est classé 7^{ème} avec 39 marcheurs. La 1^{ère} place revient à la commune organisatrice.

Les nombreux bénévoles de Muizon, par leur bonne organisation ont contribué à la réussite de cette randonnée.

Dans le calendrier de la marche des élus, le 17 mai 2012, l'organisation revient Ecueil.

Information ASC.

- Après une interruption en mai, les cours de danse dispensés dans le cadre de l'ASC Les Mesneux, reprendront en septembre. Avec Germain (06.81.03.42.62), rendez vous les Samedis de 17h à 18h (Rock et Salsa) ou de 18h à 19h (danse de salon).

- L'ASC vous proposera également ses activités habituelles : Danse-Jazz, Gymnastique et Step, Gym douce, Judo, Musculation, Tennis et Tennis de Table.

La Mairie

Place de la Mairie

TELEPHONE :
03 26 36 55 98

TELECOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

Dates de congés :

MAIRIE

du 11 au 15 juillet inclus
du 03 au 23 août inclus.

Une permanence sera
assurée de 11 h à 12 h.

AGENCE POSTALE

du 18 au 30 juillet inclus.

Nous sommes sur le web

<http://www.lesmesneux.fr>

Autres adresses utiles :

www.sycomore51.fr

www.cc-champagne-vesle.fr

Le site de la commune.

Sur <http://www.lesmesneux.fr>, vous avez des informations pour chaque mois. La galerie comprend les photographies de tous les événements du village. Le site est mis à jour régulièrement.

Annonce.

- ▣ Vous partez en vacances, en week-end ?
- ▣ Vous êtes hospitalisé ?
- ▣ Besoin de vous libérer du temps, d'une soirée sans enfants ?
- ▣ Il faut nourrir le chat pendant votre absence, faire des courses, arroser le jardin, les plantes, garder des enfants à domicile, aide aux devoirs de vacances...

Ne cherchez plus, je m'en occupe !

Période : juillet/ mi-août

Camille, 16 ans, lycéenne - 14 rue des Crayères.

Renseignements : 06.16.98.39.06 (ou 03.26.86.74.04)

Événements.

Cérémonie du 14 juillet 2011 : rendez-vous au monument aux morts à 11h30.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

Un barbecue dans la cour de l'école suivra cette cérémonie. Inscription à remplir et à déposer à la Mairie.

Le planeur d'Henri Fabre, restauré par la famille Chenel, sera exposé dans la salle des fêtes, toute la journée du 14 juillet.

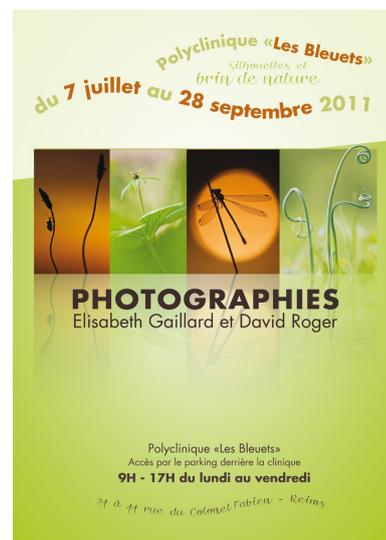
Exposition de photographies :

Elisabeth Gaillard (des Mesneux) et David Roger exposent, du 7 juillet au 28 septembre 2011 à la Polyclinique "Les Bleuets", des photographies sur le thème *silhouette et brin de nature*. (de 9h à 17h du lundi au vendredi).

Marche de Jacky : Le comité des fêtes vous invite le dimanche 4 septembre à la 9^{ème} édition de la randonnée « Sur les pas de Jacky », en famille ou avec des amis.

Sur les parcours proposés (7 km et 13 km) vous serez accueillis par les bénévoles du comité avec sourire et bonne humeur aux différents points de contrôle et de ravitaillement.

Les inscriptions ont lieu, le dimanche 4 septembre, de 9h à 11h; la participation est de 3 € et c'est gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.



Etat civil.

Naissances :

SKOWRON Capucine, le 3 janvier 2011

LEGER Sarah, le 24 avril 2011

NOËL Baptiste, le 10 mai 2011.

MALHERBE Sacha, le 9 avril 2011

HUGO Romane, le 5 mai 2011

Mariages :

TARDY Laurence et LAVILLAUGOUET Frédéric, le 23 avril 2011

MAILLOT Aude et FERRARI Antoine, le 11 juin 2011

DANDRIMONT Claudie et GIALLOMBARDO Daniel, le 11 juin 2011

MUHR Camille et PROTIN Baptiste, le 25 juin 2011

FORNAGE Capucine et GUILLOZ Nicolas, le 2 juillet 2011.

Décès :

Maryse BOUGY, née LEPRINCE, le 31 mai 2011

Marcelle MELET née MAS, le 8 juin 2011